



## **REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL**

La commission de roller in line hockey 35, organe dépendant du Comité départemental de roller skating, a mis en place un règlement sportif pour les équipes inscrites au niveau départemental.

Pour permettre un développement de la pratique, quelques aménagements ont été effectués. Hormis les points précisés ci-dessous le règlement reste celui du CNRILH/FFRS.

Mise à jour en date du 26 mai 2009

### **1 - Equipements :**

#### **Sont obligatoires pour les joueurs :**

- Les rollers in line (complets) et sans freins (sauf pour les poussins).
  - Le port du casque (à grille pour tous les joueurs jusqu'à 20 ans inclus et pour tous ceux qui portent des lunettes) avec jugulaire attachée (les mentonnières ne suffisent pas).  
Pour les seniors hommes de plus de 20 ans la grille intégrale est fortement conseillée (tolérance : protection faciale partielle et protège dents). Pour les seniors femmes, la grille est obligatoire.
  - Le port de jambières (ou protège-tibias + genouillères jusqu'à la catégorie d'âge poussins)
  - Les coudières
  - Les gants recouvrant la totalité des doigts.
  - Une crosse avec une palette pleine, sans partie saillante, manchon de terminaison si le manche est creux
  - La coquille pour tous les joueurs et la protection pelvienne pour toutes les joueuses.
  - Le plastron de protection thoracique pour les filles à partir de minimés
- Remarque : les protections de jambes doivent être portées sous le pantalon et les coudières sous le maillot.

#### **Sont obligatoires pour le gardien :**

- La culotte
- Le masque de protection (la protection de cou est recommandée)
- Le plastron de gardien
- Les bottes de gardien
- Les gants (mitaines et bouclier acceptés)
- La crosse de gardien
- La coquille de gardien

#### **Est interdit :**

- Le port de short ou de bermuda.

#### **Est autorisé :**

- Le plastron de joueur (l'arbitre jugera de lui-même si un joueur le portant l'utilise pour aller plus facilement au contact)

## 2 - Calendrier :

- Il est mis en place pour la saison. Chaque club doit l'avoir en sa possession.
- Les reports de matchs sont autorisés si le club en fait la demande à la commission au moins 15 jours avant la date prévue. Dans ce cas, le calendrier n'est pas modifié, mais les 2 équipes doivent s'arranger entre-elles pour jouer le match à leur convenance (en cas d'impossibilité, le 1<sup>er</sup> forfait est comptabilisé).

## 3 - Arbitrage :

- Chaque équipe est tenue d'arbitrer selon un planning établi à l'avance : 2 arbitres sur le terrain équipés de casques attachés (casques sans grille ou demi visière pour porteurs de lunettes).
- Une équipe qui refuserait d'arbitrer (ou absence lors d'un arbitrage prévu) serait sanctionnée de 2 points au classement du championnat.
- En l'absence d'arbitre formé, chaque club doit proposer un arbitre. Avant chaque match, l'arbitre doit vérifier les licences et l'équipement des joueurs (pour conformité avec le règlement).
- Chaque club a l'obligation de former au cours de la saison au minimum 1 arbitre par équipe engagée en championnat.
- Le planning des matchs doit être construit de façon que le club d'accueil assure l'arbitrage et la table de marque du 1<sup>er</sup> match de la journée (et si possible du dernier).

## 4 - Joueurs :

- Tous les joueurs et joueuses participants aux rencontres doivent être licenciés à la Fédération française de roller skating (de préférence activité RILH). Un joueur sans licence ne peut pas jouer.
- Dans toutes les catégories, les équipes peuvent être mixtes (à titre dérogatoire à partir de cadettes).
- Les joueurs évoluant au dessus du niveau régional ne peuvent pas participer au championnat départemental, sauf pour les féminines.
- Les surclassements et sousclassements
  - Le surclassement de poussins dans la catégorie avenir (benjamin-minime) doit être évité mais peut être justifié par des problèmes d'effectifs, et doit impérativement faire l'objet d'une demande officielle à la commission pour approbation
  - Le double surclassement de cadet 2<sup>e</sup> année en senior est accepté (pas de possibilité pour les cadets 1<sup>ere</sup> année de jouer en senior, tolérance pour les cadettes 1<sup>ère</sup> année si la demande est faite officiellement)
  - Le sousclassement de cadet en avenir, ou de benjamin en poussin doit être évité mais peut être justifié par des problèmes d'effectifs, et doit impérativement faire l'objet d'une demande officiel à la commission pour approbation
- Effectif : un match ne peut avoir lieu que s'il y a 4 joueurs de champ et un gardien.

## 5 – Le jeu :

- Le jeu se fait au palet dur
- Le club organisateur se doit d'avertir le public sur les consignes de sécurité à respecter. Il doit disposer des règlements départemental et national pour consultation.
- Respect des décisions prise par les arbitres (seuls juges sur le terrain) et fair-play entre équipes.
- Chaque équipe doit présenter la feuille de match remplie et les licences complètes des joueurs une demi-heure avant le début de la rencontre.
- Si une équipe n'est toujours pas présente sur le terrain à la fin de la mi-temps théorique du match, elle pourra être déclarée forfait par les arbitres.
- Chaque équipe doit faire parvenir à la commission le listing des licenciés et leurs numéros de licences et coordonnées disponibles sur le site Internet de la Fédération ([www.ffrs.asso.fr](http://www.ffrs.asso.fr))

## 6 – Table de marque :

• Pour chaque rencontre 2 personnes sont nécessaires suivant le planning d'arbitrage établi à l'avance.

Toutes les personnes inscrites sur la feuille de match sont titulaires d'une licence FFRS : joueurs, dirigeants, arbitres et officiels de matchs.

## 7 – Temps de match :

### Senior

Rencontre isolée : 2 \* 25 minutes + 10 minutes de mi-temps + décompte sur tous les arrêts de jeu

Rencontres en plateau : 2 \* 20 minutes + 5 minutes de mi-temps + décompte sur tous les arrêts de jeu. Temps de repos conseillé : deux heures.

### Cadet

Rencontre isolée : 2 \* 20 minutes + 5 minutes de mi-temps + décompte sur tous les arrêts de jeu

Rencontres en plateau : 2 \* 18 minutes + 5 minutes de mi-temps + décompte sur tous les arrêts de jeu. Temps de repos conseillé : deux heures.

### Avenir

Rencontre isolée : 2 \* 18 minutes + 5 minutes de mi-temps + décompte sur tous les arrêts de jeu

Rencontres en plateau : 2 \* 16 minutes + 5 minutes de mi-temps + décompte sur tous les arrêts de jeu. Temps de repos conseillé : une heure.

### Poussin, mini-poussin

Rencontre isolée : 2 \* 15 minutes + 5 minutes de mi-temps + décompte sur tous les arrêts de jeu

Rencontres en plateau : 2 \* 13 minutes + 5 minutes de mi-temps + décompte sur tous les arrêts de jeu. Temps de repos conseillé : une heure.

Chaque équipe bénéficie d'un temps mort d'une minute par période (pas de report possible).

## 8 – Catégories de jeu :

Senior 16 ans et +, cadet 2<sup>ème</sup> année avec certificat médical de double surclassement

Cadet 15-16ans

Avenir Benjamins (11-12ans)

Minimes (13-14ans)

Poussin 9-10 ans

Mini-poussin 6-7-8 ans

**Se référer plus précisément aux années de naissance et à la licence.**

## 9 – Comptage des points :

Match gagné 4 points

Match nul 2 points

Match perdu 1 point

Forfait - 1 point (avec goal-average 5-0 ou 0-0 si forfait des 2 équipes)

Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	Forfait	Buts pour	Buts contre	Goal-average

• En cas d'égalité de points le goal-average particulier entre en jeu. Si l'égalité se maintient, l'équipe ayant marqué le plus de buts sera mieux classée.

• Un troisième forfait peut être sanctionné par une disqualification du championnat.

#### 10 – Remarques diverses :

- Les décisions sont prises lors des réunions par les membres de la commission RILH35. Chaque club présent en championnat peut avoir deux représentants. La composition de la commission est définie au début de chaque saison.
- Les personnes qui ne font pas partie de la commission, mais qui seront invitées aux réunions, ne pourront pas participer aux décisions.

**La commission départementale d'Ille et Vilaine de Roller In Line Hockey**